

Campagne de renouvellement des comprimés d'iode

31.8.2026 - | EDF

Une campagne de mise à disposition de comprimés d'iode se poursuit pour les habitants résidant dans les communes situées dans le rayon 0-10 Km autour des centrales nucléaires EDF.

Organisée par les pouvoirs publics et EDF, cette campagne a pour objectif de doter l'ensemble des riverains de comprimés d'iode nécessaires à leur protection en cas d'alerte nucléaire liée à un risque de rejet d'iode radioactif. Elle vise également à rappeler les bons réflexes de protection.

L'iode : une protection efficace des effets liés à un rejet radioactif

Si les centrales nucléaires sont sûres et que tout est mis en œuvre pour prévenir un accident, les pouvoirs publics se doivent néanmoins d'anticiper une telle éventualité.

En cas d'accident dans un réacteur nucléaire, le rejet d'iode radioactif dans l'atmosphère pourrait constituer un risque sanitaire pour la population. Respiré ou avalé, l'iode radioactif se fixe sur la glande thyroïde et peut accroître le risque de cancer de cet organe, surtout chez les enfants.

L'iode stable, pris avant l'exposition à l'iode radioactif, permet de saturer la glande qui, ainsi, ne peut plus capter ou fixer l'iode radioactif. Il est particulièrement recommandé pour les personnes dont la thyroïde est la plus sensible vis-à-vis du risque de contamination : les femmes enceintes (foetus), les bébés et les jeunes de moins de 18 ans.

L'iode stable est un médicament. Il ne doit être pris que sur décision du préfet.

Les comprimés d'iode ne protègent que de l'iode radioactif, c'est pourquoi il est important de connaître les gestes de protection : assurer sa mise à l'abri dans un bâtiment fermé, s'informer, préparer son évacuation, etc.

Pour cette campagne de renouvellement des comprimés d'iode du périmètre 0-10 Km, les habitants des communes concernées, qui n'ont pas de boîtes de comprimés ou ceux dont la date de péremption indiquée est dépassée, peuvent se rendre en pharmacie pour disposer gratuitement d'une nouvelle dotation. Aucun justificatif n'est nécessaire. Seules les pharmacies situées dans le périmètre 0-10 Km disposent de stocks.

Que se passe-t-il au-delà des 10 km ?

Après les campagnes de distribution menées en 2019 et 2020 auprès des habitants des communes situées dans un rayon de 10 à 20 km autour des centrales nucléaires, la mise à disposition des comprimés d'iode est désormais assurée en continu. Les habitants non dotés ou souhaitant renouveler leur stock peuvent ainsi s'en procurer facilement.

En cas d'alerte, les plans ORSEC départementaux et zonaux permettent de mettre à disposition des comprimés d'iode en cas d'urgence.

A noter : Cette campagne de comprimés d'iode concerne les habitants et les établissements recevant du public (ERP) de la zone 0-10 Km, qui ne disposent pas de dotation et ceux dont les boîtes de comprimés sont arrivées à l'échéance de péremption.

La mise à disposition des comprimés se fait en pharmacie, sans aucun justificatif pour les particuliers et avec un bon de retrait pour les ERP. Les dotations remises sont calculées sur la base de la composition du foyer et du public accueilli pour les ERP.

Il est important d'apprendre à se protéger face au risque de rejet radioactif dans l'environnement, même si nos centrales nucléaires sont sûres, robustes et exploitées avec une rigueur très élevée.

Téléchargez la brochure en cliquant ici.

<https://www.edf.fr/campagne-de-renouvellement-des-comprimes-d-iode>